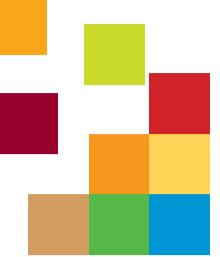


Le chartrain



Journal d'informations municipales - Avril - Mai 2015

Vie municipale En ville Enfance - Jeunesse Inter-co Côté asso Culture

Retour sur Images



Sommaire...

Vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 23 fév.
- (P2) Élections départementales
- (P3) Sorties d'école

Budget 2015

- (P4 et 5)

En ville

- (P7) Conseil des Sages
- (P7) Environnement
- (P8) Fleurissement 2015

Côté Asso

- (P6) Les subventions
- (P6) Le Comité des fêtes

Inter-co

- (P7) Une asso inter-co
- (P7) Echange de pratiques

Culture

- (P9) Collectif en chansons
- (P9) Livres d'artistes

Enfance Jeunesse

- (P10) Ecole Brocéliande
- (P10) A voté
- (P10) Le son...

A lire aussi...

- (P5) Edito
- (P3) Expression de la Majorité
- (P3) Expression de l'Opposition

Avril - Mai 2015 - N°15.03

LE CHARTRAIN

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne

Tél. 02 99 77 13 00

commune@ville-chartresdebretagne.fr

L'espace jeux municipal Pirouette est un lieu de socialisation et d'éveil à destination de tous les enfants de 0 à 4 ans. Tous les jours, des ateliers libres ou animés par une professionnelle petite enfance du multi-accueil Tintinabulle sont proposés à toutes les assistantes maternelles. Le lundi matin, ce sont les parents qui sont invités à partager un moment privilégié de jeux avec leur enfant.

En cette matinée de mars, cinq bambins et leurs parents ont poussé la porte de l'Espace jeux Pirouette. Emeline Thomas, éducatrice de jeunes enfants, gantée de drôles de marionnettes fredonne des comptines qui plaisent beaucoup à Juliette, 2 ans et demi. Le mini trampoline et le toboggan font le bonheur d'Elioth, 18 mois. Cassandre, 9 mois ne sait pas où donner de la tête. Victor, 1 mois dort tranquillement au creux des bras maternels laissant sa grande sœur Angélique, deux ans et demi, profiter des nombreux jouets.

Tout ce petit monde participe à l'atelier "parents" du lundi matin proposé par la ville : "Comme les autres temps de partage autour de la petite enfance, cette rencontre hebdomadaire s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif Local. Elle se déroule à l'Espace jeux Pirouette qui a ouvert ses portes en 2004 à l'entrée du Parc de Loisirs, au rez-de-chaussée du bâtiment C de la Résidence du Trégor", explique Lydie Le Bruchec, conseillère municipale, déléguée à la petite enfance. Ainsi dans un espace spécialement aménagé pour le jeu, l'enfant, accompagné de ses parents vient partager un moment avec d'autres familles et une professionnelle.



Juliette participe à l'atelier parent/enfant chaque lundi alors qu'Elioth vient pour la première fois avec son papa.

On joue, on discute...

La matinée débute toujours par un temps d'accueil suivi d'une activité pour les enfants, orchestrée par Emeline, détachée de la crèche Tintinabulle : "Peinture, marionnettes, comptines ou motricité, l'objectif est toujours de favoriser l'éveil et la curiosité des tout-petits, de créer des moments de jeux entre le parent et son enfant". Au fil du temps, des conversations informelles se nouent : "Nous échangeons de manière libre, sans préjugés sur des problématiques liées à la petite enfance comme le sommeil, la propreté, la punition ou encore la diversification alimentaire... J'essaie de favoriser le dialogue entre les parents, le questionnement sur les pratiques dans une démarche neutre sans aucun jugement", explique Emeline. Pirouette est aussi un lieu où l'adulte peut trouver une écoute, rencontrer d'autres parents.

Cécile participe à l'atelier "parents" pour la première fois avec sa petite fille : "Je suis en congé parental et j'ai entendu parler de ces rencontres. Cassandre peut ainsi découvrir des activités nouvelles et se confronter aux autres enfants en attendant d'entrer à l'école". C'est aussi le "baptême de Pirouette" pour Mikaël et Elioth : "Nous sommes en panne de nounou pour quelques mois et je fais l'intérim. C'est un plaisir de passer du temps avec mon fils. Néanmoins il est important qu'il soit au contact d'autres enfants, qu'il fasse des activités d'éveil en groupe". Parcours de motricité, jouets, trampoline, musique, livres... l'enfant peut se faire des copains, jouer, explorer... L'Espace Jeu Pirouette facilite ainsi le passage de l'enfant d'un accueil éducatif à un autre. N'hésitez pas, vous aussi, à pousser la porte.

En pratique

Pirouette est un service municipal gratuit à destination des parents et des assistantes maternelles

Horaires des ateliers

Lundi de 9h30 à 12h : accueil parents/enfants en présence d'une éducatrice de jeunes enfants du multi-accueil municipal Tintinabulle.

Vendredi de 9h à 11h30 : accueil assistantes maternelles/enfants en présence d'une animatrice petite enfance du multi-accueil municipal Tintinabulle.

Accès libre aux assistantes maternelles avec les enfants sur d'autres créneaux tout au long de la semaine (voir planning sur place).

Inscriptions lors des ateliers des lundis et vendredis ou par téléphone au multi-accueil Tintinabulle au 02 99 41 35 32.

Conseil municipal principales décisions du 23 février 2015



■ Le Conseil Municipal applique les nouveaux tarifs "plancher" et plafond" 2015 de la CNAF.



■ A La Médiathèque maintien du tarif d'abonnement à 8 €.

■ Aménagement - urbanisme

. Construction de logements

Confrontée à certaines difficultés, la société BPI (Bretagne Promotion Investissement) n'a pu mener à terme la construction de l'opération "Les Jardins de Majorelle", située au 4, rue Jean-Marie Paignon. Le 23 décembre 2014, le Groupe Lamotte a déposé un nouveau permis de construire, aujourd'hui en cours d'instruction. Ce projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion le 30 janvier dernier. Il comportera 25 logements collectifs et 4 maisons individuelles. Les travaux devraient débuter au printemps 2016 pour une durée de 16 à 18 mois.

■ Administration Générale

. Vente de bois à Ecosys

Actuellement la plate-forme Bois énergie du Champ Rond est en limite de capacité de stockage et comporte notamment un stock de bois déchiqueté vieillissant. Une partie de ce stock (environ 600 tonnes) sera repris par la Société Ecosys sur la base de 45 € hors taxes la tonne ; le chargement étant à la charge d'Ecosys.

. Association Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

L'objectif de cette association mondiale est de favoriser les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les villes adhérentes, de créer les conditions d'une meilleure adaptation de la ville aux aînés et d'adapter nos territoires à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement. Considérant que les plus de 60 ans représentent environ 24 % de la population chartraine, le Conseil municipal décide l'adhésion au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, pour un montant de 250 €.

■ Finances

. Ouverture de crédit pour le programme de l'ensemble sportif

Les travaux de restructuration et d'extension des tribunes des vestiaires du complexe sportif (première tranche du programme pluriannuel) en cours, s'élèvent à un montant d'environ 1 000 000 € TTC dont 600 000 € inscrits au budget primitif 2014. Pour permettre le mandatement des dépenses

liées à ces travaux jusqu'au vote du prochain budget primitif, le conseil municipal, avant l'adoption de celui-ci, autorise une ouverture anticipée de crédits d'un montant de 200 000 € ; ces crédits seront repris au budget primitif 2015.

*Unanimité moins 2 absences :
M. Huche et Mme Lochkareff.*

. Débat d'orientation budgétaire (voir page 4 et 5).

■ Enfance Jeunesse et Sports

. Tarifs de la Prestation de Service Unique pour Tintinabulle

Le calcul de la Prestation de Service Unique (PSU) s'effectue pour chaque famille utilisatrice des services du centre multi-accueil Tintinabulle en fonction de ses ressources. Le montant de la PSU détermine le tarif qui lui est appliqué ; la différence entre le coût de fonctionnement et les recettes reste à la charge de la collectivité. La CAF établit des montants "plancher" et "plafond", ils ont été revus au 1^{er} janvier 2015. Le Conseil municipal a fixé le revenu de référence servant de base pour le calcul du tarif d'urgence à

18 637 €. Les services de la ville de Chartres procèderont à une régularisation des factures du mois de janvier pour les familles concernées par les montants "plancher" et "plafond".

. Crèche Mille-Pattes : convention de cofinancement et contrat de location

L'association "Mille-Pattes" a modifié ses statuts le 1^{er} janvier 2015. Les communes de Pont-Péan et de Chartres de Bretagne poursuivent leur partenariat et soutiennent financièrement l'association pour la gestion de la crèche dans le cadre d'une convention. Le mode de répartition entre les deux communes ne se fera plus sur la base du nombre de places occupées mais sur celle du nombre de places réservées, à savoir dix places pour des enfants chartrains et six places pour des enfants pont-péanais. Pour l'année 2015 le montant des participations est de 39 832,50 € pour Chartres de Bretagne et de 23 899,50 € pour Pont-Péan. Cette convention prend effet au 1^{er} janvier 2015.

Dans l'attente de nouveaux locaux, la commune a aménagé et mis provisoirement à disposition de l'association "Mille Pattes", les salles Viviane et des Chevaliers de l'espace Brocéliande. Pour la mise à disposition temporaire de ces locaux, l'association sera redevable d'un loyer d'un montant mensuel de 965 € charges comprises.

■ Culture

. Tarifs d'abonnement à la Médiathèque

- Maintien de l'abonnement annuel à 8 €,
- Confirmation de la gratuité ci-après :
- La 1^{re} année pour tout nouvel inscrit chartrain,

- Les enfants et les moins de 25 ans, les étudiants et les demandeurs d'emplois,
- Les enseignants, les assistantes maternelles, les bénévoles de la Médiathèque et de l'association Lire et Faire-Lire dans le cadre d'un abonnement lié à leurs activités exercées à Chartres de Bretagne.
- Les bénéficiaires du R.S.A (Revenu de Solidarité Active)

. Tarification des photocopies et impressions au Cyberespace

- Photocopie ou impression en noir et blanc à 0,15 € l'unité
- Photocopie ou impression en couleur à 0,70 € l'unité
- Reconduction de la gratuité pour les photocopies des documents liés à la recherche d'emploi, pour les demandeurs d'emploi.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir + ...

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture et sur le www.ville-chartres-debretagne.fr

■ Commémoration de la victoire de 1945

Vendredi 8 mai, organisée par l'UNC et la municipalité

- . 10h : rassemblement devant la Mairie.
- . 10h25 : défilé de la Mairie vers l'Eglise
- . 10h30 : cérémonie religieuse.
- . 11h15 : dépôt de gerbe et lectures au monument aux morts
- . 12h15 : Vin d'honneur, salle V. Basch.



■ En Mairie

- . Changement des horaires d'ouverture au public à compter du 27 avril. Dorénavant l'accueil fermera à 18h le jeudi.
- Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h,
- Mardi de 9h à 12h30,
- Samedi de 10h à 12h (permanence d'état-civil et présence de l'élu de garde).

■ Elections départementales 2015

Résultats à Chartres de Bretagne

Dimanche 22 mars

■ Inscrits : 5 851	■ Votants : 2 893 (49,44 %)
■ Blancs et nuls : 102 (3,53 %)	■ Exprimés : 2 791 (96,47%)
■	■
■ Patrick Bergogné et Marie-Christine Cheul	137 voix - 4,91 %
■ Delphine Boyer-Heulot et Auguste Louapre	650 voix - 23,29 %
■ Céline Lelaumier et Jean-Claude Pothin	419 voix - 15,01 %
■ Catherine Brûge et Philippe Gaudin.....	139 voix - 4,98 %
■ Philippe Bonnin et Sandrine Rol.....	1 446 voix - 51,81 %

Dimanche 29 mars

■ Inscrits : 5 851	■ Votants : 2 829 (48,35%)
■ Blancs et nuls : 185 (6,54%)	■ Exprimés : 2 644 (93,46%)
■	■
■ Philippe Bonnin - Sandrine Rol.....	1 697 voix ; 64,18 %
■ Delphine Boyer-Heulot - Auguste Louapre	947 voix ; 35,82 %

■ Marché

Depuis début avril, des groupes de travail composés des commerçants du marché et de membres de la municipalité réfléchissent à la réorganisation des emplacements. Cette concertation a pour objectif d'améliorer le service aux Chartrains.



Etat Civil...

Naissances

- 2 mars
Manon Le Leannec 23, allée de Fréhel
- 18 mars
Alexis Legrand 14, rue des Potériats

Agenda...

- Mercredi 29 avril
Don du sang
Salle Victor Basch, de 14h30 à 19h.
- Lundi 18 mai
Conseil municipal.
Salle du Conseil municipal, à 18h30.
- Mardi 19 mai
Séance plénière du Conseil des Sages
Salle du Conseil municipal, à 18h.
- Vendredi 5 juin
Inauguration du fleurissement
Place de la Mairie à partir de 14h.

Droit de réponse à l'expression de l'opposition Avril-Mai 2015

Conformément à la réponse ministérielle (relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

Le signataire de l'expression de l'opposition s'autorise à discuter de la chose jugée. Il interprète les rendus de jugement qui n'ont d'ailleurs jamais été défavorables à la majorité municipale, contrairement à ce que laisse entendre les écrits de cette personne. En conséquence, libre à chacun d'apprécier de telles pratiques.

Concernant le "bien immobilier", il s'agit d'une maison en état "d'abandon" à proximité immédiate du site départemental des fours à chaux de Lormandièvre. Une vente par adjudication publique sur saisie immobilière a eu lieu le 20 mars 2014. Cette maison, "délaissée" depuis les années 2010-2011, a été mise en vente à la demande de la banque créancière. A l'issue de cette vente publique parfaitement régulière, le Département qui dispose du droit de préemption dans les secteurs naturels protégés a décidé de préempter.

La Majorité

Sorties d'écoles Il y a vos enfants et aussi les autres !

Les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle. La présence d'enfants et les va-et-vient des parents, associés à un stationnement difficile et parfois sauvage des véhicules, entraînent des besoins en sécurisation accentués.

Depuis de nombreuses années, la ville de Chartres de Bretagne missionne des agents communaux à la sortie des écoles Sainte-Marie et Auditoire du lundi au vendredi.



Pour l'école Auditoire, trois agents, détachés ponctuellement du service hygiène et restauration, sont formés pour veiller à la sécurité des piétons rue Antoine Chatel matin, midi et soir. Ils sont facilement identifiables : ils sont équipés de tenues jaunes fluo et sécurisent la traversée des écoliers et de leurs parents au niveau des passages protégés.

Pour l'école Sainte Marie, ce service est assuré par le policier municipal, relayé par un agent du service hygiène et restauration le mercredi.

"Aux heures d'entrées et de sorties d'école, ces quatre agents ont autorité pour l'utilisation des passages piétons. Enfants et adultes se doivent de respecter leurs décisions", souligne René Thomas, conseiller délégué à la sécurité. En parallèle, des aménage-



A tour de rôle, Lydie Desfeux, Yvette Besserve et Lydia Robert assurent la sécurité des enfants devant l'école de l'Auditoire.

ments ont été réalisés pour améliorer la sécurité des élèves : des passages surélevés rue Mme de Janzé devant l'école privée, la pose de panneaux de signalisation ainsi qu'une signalétique au sol près de l'école publique.

Ces installations invitent les automobilistes à redoubler d'attention et à lever le pied. Mais aucun aménage-

ment ne remplacera jamais le comportement responsable : qu'il s'agisse de la vitesse limitée à 30 km/h ou du stationnement dangereux sur les trottoirs. Soyez vigilants !

Expression de l'Opposition L'abstention, premier parti de France

Les départementales viennent de se terminer. Au second tour, dans notre canton, les électeurs avaient le choix entre deux binômes. Force est de constater, même si les électeurs se sont prononcés, que l'abstention reste et demeure la principale voie choisie par nos concitoyens. Aucun parti ne peut se gausser de cela, il apparaît que notre démocratie est malade et que les citoyens le ressentent dans leur vie quotidienne à travers le chômage, les difficultés sociales, l'avenir de leurs enfants et la prise en charge des ainés. A l'issue de cette élection, nous avons également de nombreuses craintes pour la suite car tous les mandats sont concentrés entre les mains d'un même parti. Philippe Bonnin retrouve ses pouvoirs et notamment celui de pratiquer la politique de la chaise vide puisque ses électeurs lui restent fidèles quelques soient ses excès. Il est élu avec seulement 29 % des 5851 inscrits.

Cette élection a été l'occasion de répondre aux méthodes socialistes lors des élections municipales de 2014. En effet, l'article L48-2 du Code Electoral stipule qu'il est interdit à tout candidat de porter à la connaissance du public un élément nouveau de polémique électorale à un moment tel que ses adversaires n'ont pas la possibilité d'y répondre utilement avant la fin de la campagne électorale. Vous vous souvenez tous avoir reçu des tracts au cours de la nuit 21 au 22 Mars 2014 et un huissier avait même constaté les

faits. Indiscutablement l'élu avait bien enfreint la loi mais malheureusement le Code Electoral ne prévoit pas de sanction. C'est le juge administratif qui doit trancher la contestation et dans la majorité des cas le tribunal ne regarde que l'écart des voix.

Cette méthode avait déjà été utilisée en 2001 contre Monsieur Dagorn lequel avait déclaré : "J'accepte d'être battu, mais à la loyale, la sortie d'un tract de dernière heure distribué dans les boîtes aux lettres la nuit du vendredi par Philippe Bonnin constitue un motif de défaite. Nous n'avions matériellement ni légalement pas le temps de répondre". C'est pour cette raison que j'ai voulu donner une petite leçon de civisme et de respect des institutions aux socialistes en diffusant un communiqué le vendredi en début d'après-midi afin qu'ils aient matériellement le temps d'y répondre alors que je n'avais aucune obligation n'étant pas candidat. Nous aurions pu librement tracter le samedi matin.

Outre le fait de vociférer et renouveler leurs habituelles menaces de poursuites, ils n'ont répondu à aucun des éléments publiés sur l'absentéisme de Philippe Bonnin pendant 4 ans au conseil de Rennes Métropole. L'évocation d'une confrontation judiciaire permettra, je l'espère, d'éclaircir les incroyables circonstances de l'acquisition, par le Conseil Général Socialiste dit "solidaire", d'un bien immobilier d'un couple de Chartrains en proie à des difficultés financières.

Expression de la Majorité Cohésion sociale

Nous traversons une période des plus difficiles sur le plan social dans le Pays. Certes la crise économique tient une grande place dans les explications qu'on nous apporte. Au-delà de toutes les considérations des grands spécialistes, l'absence de vision d'avenir pour les jeunes, comme pour les familles, contribue certainement à nourrir le doute et par conséquent la crise sociale.

Les inégalités, la contestation quand ce n'est le dénigrement sans aucun respect des responsables, entre autres politiques, nécessitent aussi de réfléchir à notre modeste niveau communal sur la façon de conduire les bonnes initiatives au service de la vie locale. Aujourd'hui, il nous faut proposer des réponses pertinentes, qu'il s'agisse des actions éducatives, de solidarité, d'aménagement ou de logement. Ainsi, l'école, le sport, la culture et plus globalement la vie associative sont des facteurs de meilleure intégration et de cohésion sociale. Nous agissons pour faire en sorte que toutes les générations, les anciens et les nouveaux habitants dans l'actuel contexte de la pluralité d'une société aussi multiculturelle que la nôtre se retrouvent et construisent ensemble de nouveaux liens autour de projets partagés.

Nous sommes persuadés que de telles actions ont un véritable sens à l'échelle de la commune.

Ces dernières années, nous avons engagé des initiatives novatrices autour d'instances telles que Cap à Cité pour les jeunes, le Conseil des Sages, le soutien au club de l'amitié, les associations de parents. Des animations et réalisations concrètes fédèrent ainsi nombre de Chartrains autour par exemple du fleurissement, du réaménagement du parc de loisirs, des coopérations avec les jumelages. N'oublions pas aussi les coopérations intercommunales pour réaliser ici une piscine, là des actions de développement durable ou l'éducation musicale. Egalement, n'oublions pas notre récente et nouvelle prise de responsabilité dans la vie scolaire avec les nouveaux temps d'activités à l'école.

Alors que les moyens publics sont dès cette année considérablement réduits, qu'il va devenir nécessaire de faire des choix budgétaires, nous allons devoir engager une très large réflexion dont le premier objectif sera de recentrer nos moyens sur tout ce qui concourt à renforcer la cohésion sociale.

Enfin, notre combat pour préserver toute la richesse de notre territoire, dont le tissu industriel exceptionnel de la commune évidemment au service de l'emploi et de nos moyens publics, donne du sens aux actions en faveur de la cohésion sociale. Le débat à propos du développement économique est aussi un enjeu de cohésion sociale.

Le Budget 2015



Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés en Conseil Municipal. Il a été voté en séance du 30 mars 2015, à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le budget global
16,3 M€

La part du budget dédiée au fonctionnement*

10 M€

* intégrant les opérations d'ordre.

La part du budget dédiée à l'investissement*

6,3 M€

* intégrant les reports 2014.

en résumé

4 idées fortes



■ De fortes contraintes avec une diminution des ressources, notamment liée à une baisse des dotations de l'Etat, et des obligations nouvelles.

■ Une maîtrise des dépenses de fonctionnement, poursuivant le travail de rationalisation des services et de l'organisation des missions pour dégager des économies supplémentaires.

■ Le maintien d'un haut niveau d'investissements, pour l'amélioration du cadre de vie des Chartrains et pour soutenir les entrepreneurs.

■ Un budget 2015 consolidant une démarche de concertation et de dialogue avec les services municipaux, qui prépare les budgets futurs.

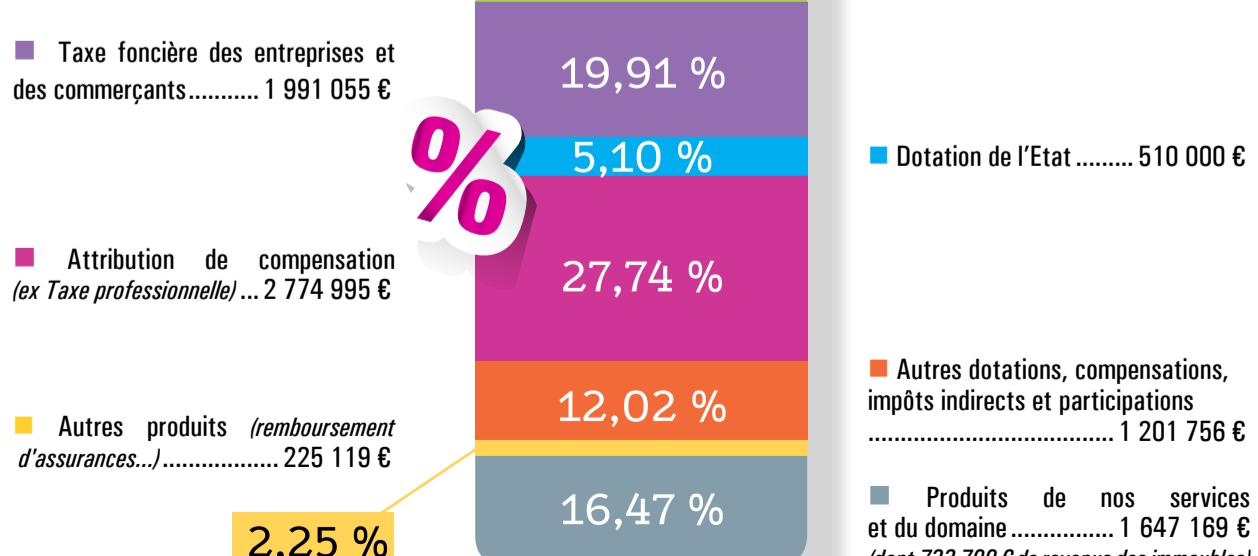
"Face aux contraintes : une gestion rigoureuse pour préserver la qualité de vie à Chartres de Bretagne."

Le fonctionnement

■ Les dépenses



■ Les recettes



L'investissement

L'investissement finance les opérations destinées à augmenter la valeur du patrimoine de la ville. Il s'agit notamment des opérations d'équipement comme les constructions ou acquisitions de biens (terrains, mobilier, matériel...). Les études liées à ces opérations font également partie de l'investissement. Pour les principaux investissements mis en exergue ci-dessous, les montants sont ceux alloués pour l'exercice budgétaire 2015. Ils peuvent intégrer, le cas échéant, les reports non réalisés de 2014.



1 647 643 €



■ à l'Ensemble sportif Rémy Berranger

- . Finition des travaux de rénovation et d'extension des tribunes de football
- . Rénovation de la salle omnisports.

998 000 €



■ La découverte du ruisseau de la Mécanique

- . Travaux de mise à découvert du ruisseau de la Mécanique pour permettre de restaurer les fonctions écologiques du cours d'eau par la création d'un écosystème naturel et de limiter les risques d'inondation en amont.

Le démarrage des travaux 2015 reste conditionné aux décisions d'attribution des subventions par l'Agence de l'eau (fin juin 2015) et la Région (mi-septembre).

■ Autour de l'enfance et de la petite enfance :

- . Ce montant correspond aux études engagées pour le projet de futur groupe scolaire ainsi que pour la relocalisation de la crèche Mille-pattes. D'autres travaux sont prévus dans les écoles Brocéliande et Auditoire.



221 300 €

219 100 €

■ à l'EHPAD

- . Des travaux liés à l'accessibilité sont prévus dans la résidence de La Poterie : mise en conformité d'ascenseurs, mains courantes, revêtements de sol...



Les taux



Le conseil municipal a décidé de maintenir en 2015, les taux communaux de fiscalité, à savoir :

. Taxe d'habitation	10,64 %
. Taxe foncière bâtie	12,25 %
. Taxe foncière non bâtie	23,24 %

La dette

■ A Chartres de Bretagne

Au 1^{er} janvier 2015, la dette était de 3 614 588 € pour une population de 7 527 habitants soit une dette de

480,21 €
par habitant (541 € en 2014).

■ Et dans la Métropole

La dette moyenne par habitant des villes de la Métropole rennaise était de

809 €
(au 1^{er} janvier 2013).

Le budget en questions

à Philippe Bonnin, Maire, Conseiller départemental

■ Comment le budget 2015 s'est-il construit ?

Si les années 2010 - 2014 nous ont permis de conduire une politique budgétaire avec des résultats plutôt satisfaisants (hors produits exceptionnels de cession immobilière), le budget 2015 nous engage dans une perspective nouvelle. En effet, comme pour toutes les communes, les ressources diminuent. Des efforts ont donc déjà été engagés pour limiter certaines charges de fonctionnement et je remercie les chefs de services pour avoir présenté des prévisionnels de dépenses qui soient au plus juste ; ceci en lien avec les adjoints de référence et l'adjoint aux Finances.

■ Quelles sont les contraintes qui pèsent sur le budget de la ville ?

Alors que l'Etat poursuit une politique de réduction de ses dotations pour la seconde année consécutive, dans le même temps il s'est aussi engagé dans une réforme qui pour l'essentiel fait supporter de nouvelles contributions financières à inscrire à la charge des communes. Il s'agit principalement du réaménagement des temps scolaires.

Fidèle à notre politique éducative depuis fort longtemps, nous avons bien évidemment fait le choix d'une offre qualitative pour y répondre et dont nous avons à nous féliciter. Parce que la politique éducative mobilise des moyens humains, elle concerne en conséquence la politique salariale avec des recrutements d'animateurs sur 2014 et 2015. Evidemment, faire progresser la masse salariale, 1^{er} poste de dépenses des charges de personnel ne peut être anodin dans la période actuelle.

Sur un global de recettes de 10 millions d'euros, 3,653 M€ viennent de la fiscalité directe communale (Taxe d'Habitation et Taxe Foncière). 1,7 M€ concernent les produits des services. Nous percevons également la taxe sur l'électricité (130 K€) et la recette estimée sur les droits de mutation (170 K€). Il reste ensuite 4,3 M€ dont nous ne maîtrisons que très peu les données quant à l'avenir. C'est le cas de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat et autres dotations de compensation.

■ Les impôts vont-ils augmenter ?

Malgré une fiscalité toujours la plus faible de l'agglomération et qui aurait pu justifier une réévaluation d'emblée, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2015. Plutôt

que de pérenniser un modèle qui fatallement conduirait à relever très significativement les taux de la fiscalité dans une première étape et dans la perspective de 2016, nous souhaitons réviser la politique des services apportés aux Chartrains.

■ Quels sont les axes de travail pour les années à venir ?

Nous allons engager un travail d'analyse et réviser notre politique de services ; qu'il s'agisse d'entretien, de maintenance, d'actions en faveur du sport, de la culture et de tous les domaines accompagnés par la collectivité.

Sur la base de cette démarche de réduction des dépenses, il nous sera possible d'évaluer l'action publique communale et de reconstruire un budget 2016 pour lequel il conviendra très certainement de faire également de nouvelles propositions fiscales. Nous allons donc prendre le temps d'établir un nouveau cadre budgétaire dont la principale priorité concernera des actions destinées à conduire des missions dédiées à la solidarité ainsi qu'au lien social.

Edito



Les subventions à la vie associative chartraine

Événements festifs, rassemblements sportifs, la vie associative chartraine démontre année après année sa richesse et sa diversité.

Chartres de Bretagne compte près de 80 associations sportives, culturelles, de loisirs ou de solidarité. Qu'elles aient leur siège sur la commune ou qu'elles agissent simplement sur son territoire, toutes ont un impact sur le quotidien des habitants.



Chaque année, les associations formulent ou non une demande de subvention auprès de la ville qui aide au fonctionnement ou contribue à un évènement ponctuel.

Le montant des demandes a été étudié en commission municipale puis voté lors du Conseil municipal du 30 mars 2015.



Amicale des donneurs de sang.....	300 €
Amicale des retraités de l'automobile....	200 €
Amicale du collège.....	500 €
Amicale du personnel communal..	7 500 €
Amicale parents écoles publiques ...	100 €
Amicale œnologique chartraine	150 €
Apel Sainte-Marie.....	100 €
Asso sportive du collège.....	250 €
Ateliers créatifs.....	250 €
Boréale's	1 000 €
Calinou - assistantes maternelles....	1 000 €
Chartres - Hassmersheim.....	1 000 €
Chartres - Roumanie	500 €
Chartres accueil loisirs	400 €
Chartres-Lwówek	500 €
CLCI	416 €
Club de l'amitié	1 600 €
Club informatique	750 €
Comité des fêtes	8 200 €
Compagnie Océane	2 900 €
Course athlétisme (Les Foulées)...	2 500 €
Crèche Mille-pattes	39 832 €
Des mots pour le dire	3 250 €
Ecole Ste Marie - fonctionnement ...	188 775 €
Ecoles publiques classes découverte...	8 300 €
Espérance - sections culturelles ...	9 100 €
Espérance - sections sportives.	206 800 €
Fcpe collège	170 €
Fcpe primaire et maternelle	200 €
Fête jumelages - Comité d'orga....	6 000 €
Fnaca	150 €
Foyer socio-éducatif du collège....	2 800 €
France Adot.....	100 €
Génétique chartraine	400 €
Jeunes créatifs & Co.....	250 €
Le cadeau de la Marionnaise	100 €
Les champions du Warp	300 €
Les courous d'chemins.....	450 €
Mémoire du pays chartrain	2 500 €
Mères pour la paix.....	500 €
Orchestre	3 400 €
Photo club chartrain	300 €
Sapeurs pompiers	400 €
Salut la puce50 €
Teria	150 €
Unc-Afn	1 300 €
Usep maternelle et élémentaire....	1 800 €

En savoir +

- La subvention de l'école privée est attribuée pour son fonctionnement, par contre le financement de l'école publique est inclus dans les dépenses de fonctionnement de la Commune.
- La Fédération Espérance présente une demande globale pour les 26 associations qui la composent (22 sportives et 4 culturelles).

Brèves

Mise à jour

Le Guide d'informations 2015/2016 de la ville sera distribué dans vos boîtes aux lettres avec le Chartrain de septembre. Comme chaque année, le service communication procède à la mise à jour des informations de ce guide. Les associations chartraines, les professions libérales et les entreprises nouvellement arrivées dans la commune peuvent dès à présent, et au plus tard le 5 juin 2015, communiquer leurs informations en Mairie.

À l'attention de Gwenola Ory-de Certaines ou Fabienne Faujour - service communication, par courrier : en Mairie ou par courriel : communication@ville-chartradesbretagne.fr + d'infos 02 99 77 41 05 ou 06.

Collecte Emmaüs

La communauté Emmaüs organise une collecte... Les objets, meubles, matériels dont vous souhaitez vous débarrasser peuvent, après réparation, encore servir et profiter à d'autres personnes.

Samedi 25 avril devant la Déchetterie, avenue du Trégor de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30.

Découverte de la plongée sous-marine

Le club de Plongée Chartres Espérance Suaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 8 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

Les jeudis 21 mai, 4 et 18 juin, à 20h, piscine de La Conterie, Chartres de Bretagne. Inscription obligatoire. Gratuit. Contact et réservation : cesa@cesa-plongee.org, <http://cesa-plongee.org/>.

Vie éco

Envie d'une pause relaxation et bien-être ? Depuis début février, Mélanie Pech, propose tous types de modelages ayurvédique, californien, suédois, pierres chaudes, soin rebozo féminin... Après des expériences professionnelles dans un centre de relaxation et d'amincissement à Rennes puis dans une thalassothérapie à Saint-Jean de Monts, elle décide de se spécialiser et obtient un diplôme de "masseuse bien-être" au CNR André Lafon de Nantes en 2013. Elle intervient sur rendez-vous à domicile ou à l'Institut forme et bien-être à l'Espace Brocéliande.

Info sur www.letempsdunmassage35.com
Contact au 06 16 71 77 55 ou : letempsdunmassage35@gmail.com



Le Comité des fêtes cherche des bénévoles

Le feu d'artifice et le bal du 14 juillet, le loto, le village de Noël, le cyclo-cross ou encore la chasse aux œufs sont aujourd'hui des évènements bien connus des Chartrains. L'association Comité des fêtes et ses bénévoles vous concoctent un mois de mai sportif et animé.

Printemps 2003... Une poignée de Chartrains motivés décide de mettre sur les rails une nouvelle association pour imaginer et mettre en place des animations sur la commune. Aujourd'hui, 11 membres de bureau sont aux commandes d'une équipe d'une trentaine de bénévoles : "La réussite des animations est le fruit

du travail et de l'efficacité des bénévoles. Néanmoins, le Comité des Fêtes est toujours à la recherche de bonnes volontés. Si vous désirez vous joindre à notre équipe, ou simplement nous aider lors d'une manifestation, n'hésitez pas à nous contacter", lance Claude Laubé, le président. Assurer la buvette ou les crêpes, veiller à la sécurité, aider au

placement, accompagner la logistique... les tâches sont variées et adaptables en fonction des souhaits et des disponibilités de chacun. Si l'aventure vous tente, venez faire vos "armes" de bénévole lors des manifestations de mai :

■ Vendredi 29 mai, rendez-vous rue de la Poterie pour le départ de la 11^e course semi-nocturne Pierre Guédard. Entre 70 et 80 cyclistes de catégorie 2 et 3, juniors et licenciés individuels, s'élanceront dès 20h pour un parcours dans les rues chartraines d'environ 80 km. "Avec la disparition de notre ami Pierre Guédard il y a quelques semaines, l'évènement revêt un caractère particulier cette année", complète Claude. Une minute de silence sera d'ailleurs observée avant le départ.



■ En 2014 Pierre Guédard donnait le départ de la course cycliste portant son nom.

De la bouée canard à la tondeuse à gazon en passant par le vieux sécateur, le masque et le tuba ou les raquettes de badminton... que vous soyez bradeur ou acheteur, la place de la Liberté sera le théâtre de bonnes affaires de 6h à 18h (vide-grenier réservé aux particuliers 2 € le mètre linéaire avec un minimum de 2 m).

+ d'infos : Claude Laubé au 02 99 41 22 74 et sur <http://comitedesfetes-chartresdebretagne.fr/>



Conseil des Sages un engagement citoyen



Des réunions de travail régulières pour des réalisations concrètes.

Vous avez plus de 55 ans et êtes déchargé(e) de toute activité professionnelle, vous avez envie de faire partager vos connaissances et vous investir dans la vie locale ? Le Conseil des Sages, instance de consultation et de réflexion, se renouvelle en mai pour trois ans.

La création date de 2003 et fait suite à une volonté de la Municipalité de prendre en considération les avis de ses administrés retraités et de les rendre acteurs de la vie de la commune. Hors de tout esprit polémique, politique ou religieux le Conseil des Sages, qui ne possède aucun pouvoir de décision, étudie et donne son avis sur des dossiers ou des sujets liés à l'amélioration du cadre de vie : "Nous nous réunissons chaque mois en commissions et en réunion mensuelle et deux fois dans l'année en séances plénaires publiques en présence du maire et des élus. Le Conseil des Sages travaille autour de deux axes : vie au quotidien/solidarité et sécurité routière/déplacements", souligne Philippe Rohou, membre depuis 2009. Anastase Mbombo est Sage depuis 2010 : "J'ai participé à des initiatives semblables sur d'autres communes auparavant. Après mon

installation à Chartres de Bretagne, j'ai souhaité m'investir dans cette instance participative où le citoyen peut donner son avis".

La zone 30, la valorisation des modes de circulation doux, la lutte contre l'isolement (réseau d'écoute, plan canicule...), le combat contre les déjections canines font partie des actions menées par le Conseil des Sages chartrein : "C'est un espace d'échange, de confrontation des opinions qui débouche sur des actions concrètes", explique Yvonnick Kervoat, Sage depuis 2013.

■ Pour faire acte de candidature, adressez un courrier présentant vos motivations à Monsieur Le Maire avant le 10 mai. La prochaine séance plénière installant le nouveau Conseil des Sages aura lieu le 19 mai 2015.

Environnement Vers un cimetière paysager

Dans la gestion des espaces naturels et urbains, les services techniques de la commune ont abandonné depuis plusieurs années l'usage des pesticides.

Au cimetière du centre, des plantes indésirables fleurissent ça et là dans les espaces gravillonnés, les lieux n'étant dorénavant entretenus que manuellement par les services techniques.



Le désherbage manuel des espaces gravillonnés du cimetière se révèle pénible, fastidieux, long et coûteux si l'on souhaite éradiquer toutes les herbes dites "folles", sans recours aux désherbants chimiques. Or, le zéro pesticide n'est pas incompatible avec le respect des lieux, des personnes et de la mémoire.

En mars dernier, à l'initiative du service communal des espaces verts de la ville, une équipe de stagiaires en éco-conception (Maison Familiale Rurale de Saint Grégoire) a procédé à une opération expérimentale au cimetière du centre : la végétalisation extensive.

Une asso inter-co pour créer des dé clics

La sensibilité à l'environnement et la volonté d'initier des projets solidaires ne s'arrêtent pas aux frontières d'une ville ! C'est à partir de ce constat que l'association intercommunale Déclic éthique est créée en juillet 2005 par une poignée d'habitants de plusieurs communes du sud de Rennes.

Al'aube de son dixième anniversaire, elle compte plus de 100 adhérents : "Nous sommes des consommateurs acteurs mobilisés pour un monde plus respectueux de l'homme et de son environnement, dans un esprit de tolérance et d'ouverture", souligne la présidente. Visites de sites novateurs en matière d'économie d'énergie, conférences/débats, cours de cuisine, ateliers participatifs de réparation de vélos, groupements d'achats... Les actions se construisent au fil des années et de la disponibilité des adhérents : "Un des moments forts de l'année est le festival Ciné'thique en février qui propose des courts et moyens métrages sur des expériences positives valorisant des actions citoyennes", complète Jacqueline, membre actif de l'association.



Ateliers participatifs de réparation de bicyclette.

■ Vous avez des projets, vous souhaitez vous investir dans les actions de Déclic éthique... N'hésitez pas à nous renseigner : declic-ethique@laposte.net <http://declic-ethique.overblog.com> ou au 02 99 52 27 92.



Chaque année, en février, Déclic éthique propose un festival de cinéma positif.

10 kilos de farine de St Germain en Cogles, un sac de pois cassés de Domalain, 5 litres d'huile d'olive bio d'Andalousie, des centaines de pastilles lave-vaisselle, shampooing, savon... environ 5 samedis dans l'année, des dizaines de petites mains s'agitent pour "portionner", mettre en sac, distribuer, encaisser...

Cette opération collective et conviviale s'inscrit dans la démarche de groupements d'achats organisé par Déclic éthique : "Le but est d'acheter en commun et en très grandes quantités à des producteurs et/ou des intermédiaires des produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique. Il s'agit principalement de produits secs ou non alimentaires", explique Jean-Pierre, membre actif depuis de nombreuses années. Tous les deux mois, une trentaine de familles adhérentes bénéficié ainsi de ces produits pour un budget raisonnable.



Une équipe de stagiaires en éco-conception végétalise certains espaces gravillonnés.

"Il s'agit d'un tapis végétal permanent qui s'adapte progressivement à son milieu et fonctionne de façon quasi autonome. Le choix s'est orienté vers des plantes méditerranéennes, aromatiques, courantes à l'état sauvage dans les garrigues du sud de la France", explique Olivier Conand, responsable du service espaces verts.

Elles ont la propriété d'inhiber la croissance des plantes indésirables. Thym serpolet, origan compact, épervière s'épanouissent et se renouvellent naturellement sans intervention de l'homme : "Même si nous ne sommes pas ici dans un jardin, le but est de ren-

forcer l'aspect paysager dans le respect des sépultures", souligne Marie-Noëlle Delanoë, conseillère municipale déléguée à l'administration générale, en charge des questions funéraires. Petit à petit, ces plantes fleuries vont tapisser le sol.

Associées aux bouquets déposés par les familles, elles donneront des couleurs aux allées. Les proches disparus pourront ainsi être honorés dans un bel écrin de verdure.

■ Echange de pratiques

Des élus et agents de la commune de Bourgbarré sont venus échanger autour du compostage alimentaire avec Olivier Hervault, responsable du restaurant municipal et David Leborgne, conseiller délégué à la valorisation des déchets.

Outre l'expérimentation réussie du compostage alimentaire à Chartres de Bretagne, d'autres expériences et pratiques liées à la gestion des déchets ont été abordées.



Fleurissement 2015

Petit à petit l'oiseau fait son nid

Avec un peu d'huile de coude et beaucoup d'imagination, des centaines de Chartrains et d'agents communaux concourent à la réussite du fleurissement annuel de la ville. 2015 est l'année où la nature déploie ses ailes. Qu'ils soient en bois, en tissu, en papier ou en sucre, papillons, goélands, coccinelles ou libellules sont dans les start-in blocks. La nature prend son envol à travers mille et une réalisations.

A vos marques...



Les visites des serres sont chaque année des moments attendus des enfants de l'école Brocéliande.

Les objectifs du fleurissement sont de promouvoir la nature comme support de vie avec l'intégration de plantes locales sauvages dans les massifs, sans aucun produit phytosanitaire. Elles attirent insectes auxiliaires et pollinisateurs, petits oiseaux, papillons et favorisent ainsi un cycle naturel... soit un thème 2015 tout trouvé : "Quand la nature déploie ses ailes".

Pour cette nouvelle édition, la ville collabore avec Karen Raccah, artiste plasticienne, spécialisée dans le Land Art (art dans la nature). Elle a pris le parti de travailler autour de la chrysanthème avant que le papillon ne déploie ses ailes. Sur la place de la Liberté, à l'aide des agents des services techniques elle s'attèle à la construction d'un cocon naturel géant où l'on pourra s'installer, se lover. On pourra flâner autour d'autres bulles offrant les différents milieux : aquatique, lisière de forêt, prairie, potager...

Les professionnels des services techniques communaux transforment

le rond-point de la Marionnaise en une piste de décollage végétalisée. Quelques insectes monumentaux sont réalisés en ferronnerie par Eric Pignon, agent des services techniques.

Depuis 2004, la commune est primée de la plus haute distinction nationale en matière de fleurissement urbain : 4 fleurs. Toutes les générations de Chartrains et tous les talents se mobilisent autour des jardiniers municipaux. En juin, vous découvrirez ces réalisations, au fil de la ville. Dans le cadre des visites des serres municipales, chaque enfant peint un oiseau ou un insecte sur un contreplaqué qui sera ensuite suspendu à des branches de saule, dans les parterres devant le Crédit Agricole. Les tout-petits de Tintinabulle, de l'espace Pirouette, des assistantes maternelles et de la crèche Mille-pattes participent également à la grande fête du fleurissement. Leurs

créations seront à découvrir le long du magasin Netto et devant Pirouette.

Des hôtels à insectes imaginés et réalisés par des élèves des écoles Auditoire et Brocéliande prendront place au théâtre de Verdure, square Newcastle West. Les enfants du groupe scolaire Sainte-Marie privilégièrent le thème des oiseaux comme la cigogne ou le goéland pour orner l'entrée de leur école. La fédération Espérance agrémentera l'entrée de l'ensemble sportif Rémy Berranger avec des insectes confectionnés à l'aide de cintres et de collants. Des artistes de la ville jumelée de Saint-Anthème convertiront en tableaux des textes sur la nature écrits par l'association Des Mots pour le dire, tandis que la galerie du Carré d'Art exposera dans le centre-ville des photos, également sur le thème de la nature, sur des supports de différentes tailles. Le thème 2015 a largement inspiré les Chartrains.



Karen Raccah, artiste plasticienne,

"Des générations de Chartrains mobilisés autour des jardiniers municipaux"



La balade du fleurissement... Avis aux botanistes amateurs !
Les jardiniers de la ville vous invitent le vendredi 5 juin, à la nuit tombante, pour une visite guidée des installations du fleurissement. Visite gratuite, ouverte à tous à partir de 20h30 RDV, Esplanade des Droits de l'Homme, devant la Mairie.

■ Du côté de la Résidence de la Poterie...



Comme chaque année, les résidents de l'Ehpad et du Foyer de vie se sont lancés dans l'aventure du fleurissement. Pour eux, le thème 2015 évoquait les papillons. Ainsi, deux grands "lépidoptères" en bois coloré seront installés à l'entrée de la Résidence. Les jardinières seront décorées de beaux papillons "faits maison" avec des cintres, des collants et des perles. D'autres aînés ont réalisé des dizaines de papillons en origami pour décorer les murs du restaurant.

■ Les quartiers s'envolent !

Emmené par une poignée d'habitants, c'est tout le quartier des rues Diderot, d'Alembert et Montesquieu/Impasse Le Breton qui a décidé de s'associer au fleurissement 2015. Le rond-point du vieux presbytère devient le refuge d'une petite dizaine de coccinelles... et de quelques pucerons. Les riverains de ce quartier se sont réunis plusieurs fois pour réfléchir ensemble au projet et confectionner les "bêtes à bon dieu" avec des tiges métalliques, du bois, et du tissu à peindre : "De nombreux voisins ont adhéré à l'idée. Ces échanges ont permis de mieux nous connaître et de créer des moments



conviviaux dans notre quartier", souligne Christiane, initiatrice du projet. Les habitants du quartier autour de l'avenue du Trégor se sont aussi mis à la tâche pour décorer les jardinières sur le thème 2015.

■ Les bénévoles de la Médiathèque

Des dizaines de mains avaient répondu à l'appel de la Médiathèque en 2014 pour l'opération "tricot de rue". Cette expérience riche et intergénérationnelle est renouvelée cette année autour de deux projets menés par les bénévoles du groupe de dynamique culturelle de la Médiathèque. Tous les mercredis après-midi de mars, un atelier origami s'attelle à la fabrication de nids, oiseaux et autres papillons de papier. L'autre projet concerne la fabrication de cocons à lire : "Nous récupérons de vieux draps pour les torsader et tisser des sièges enveloppants dans lesquels chacun pourra se lover pour lire. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues", rappelle Annick, bénévole du groupe.



Pôle Sud

Salle Jacques Brel

■ Chanson pop électro
Mosaï et Vincent "Electro-monde"
Mercredi 15 avril à 15h - Dès 6 ans.

■ Double scène Chanson
Babette Largo "La mélodie des choses"
Marion Rouxin "Land Art"
Mardi 28 avril à 20h30

■ Jeune public
"Ma Forêt" Compagnie Charabia
Mardi 5 et mercredi 6 mai à 9h30 et 10h45.
De 6 mois à 4 ans (25 min)

Déjeuner sur scène

Rendez-vous à 12h30... Apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

■ Danse - Théâtre : Cie Josselin Pariette Radio city jeudi 23 avril.

Au Carré d'Art

■ "Nostos" photographies de José Manuel Navia.



Portant son regard sur la mémoire des personnes et des lieux, cette exposition retrace le travail de 12 ans d'un des plus grands photographes espagnols, pour qui le voyage est à la fois un travail et une vocation.

Jusqu'au 13 mai.

■ "Entre deux mondes" photographies d'Emmanuel Gourdon
Du 21 mai au 27 juin

Les rendez-vous de la Médiathèque

■ Exposition
"Patrimoine mondial" découvrez des sites exceptionnels classés au patrimoine mondial de l'Unesco.
Du 3 au 25 avril

■ Installations
"La chuchoterie"... installation intimiste à la découverte de livres d'artistes pour les tout-petits par l'association Lillico.
Les 5 et 6 mai pour les enfants de 0 à 6 ans.

"Bouillants"... découvrez une installation d'art numérique surprenante, dans le cadre du festival Bouillants.

Collectif en chansons Tous des artistes !

Depuis septembre, Marion Rouxin et ses musiciens sont entrés dans l'intimité du territoire et de ses habitants.

Dans le cadre d'une résidence-mission de 2 ans, financée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, l'artiste auteur/compositeur/interprète intervient auprès des Chartrains pour des créations collectives. Dans les écoles, au collège, avec des associations ou des particuliers, elle insuffle un vent de créativité. Découvrons l'une de ces rencontres...

En cet après-midi de mars au centre culturel, les esprits bouillonnent, l'imagination galope, la bonne humeur et l'émulation de groupe sont au rendez-vous. Retraités, actifs ou enfants, ils sont une quinzaine de Chartrains à participer à l'atelier "Ma rue en chansons" réunis à plusieurs reprises depuis l'appel du Grand Dimanche en septembre 2014.

Ils se sont déjà rencontrés plusieurs fois avec Marion Rouxin pour se frotter à l'écriture puis à la mise en musique de textes. Philippe, passionné de philo a rejoint l'atelier pour s'essayer à une nouvelle forme d'écriture. C'est aussi le cas de Martine, membre de l'association Des Mots pour le Dire : "Cela paraît si simple quand on écoute des paroles"; et pourtant écrire une chanson est un exercice difficile qui répond



■ Atelier d'écriture "textes et chansons" mené par l'artiste Marion Rouxin.

à une multitude de codes". Marie-Alix, 9 ans et sa sœur Julie, 10 ans voient les choses tout simplement : "On adore chanter alors pourquoi ne pas se mettre à écrire nos chansons ?".

Au fil des mois, des dizaines de textes en prose ou en alexandrins, personnels ou à 4 mains, légers ou dramatiques sont nés lors des ateliers. Certaines de ces paroles seront mises en musique par des élèves de l'Ecole intercommunale musique et danse Jean Wiener. Les ateliers enfants/ados arts plastiques et théâtre du Pôle Sud vont travailler sur la mise en scène et autour de décors mobiles. Ce travail collectif aboutira

à un spectacle déambulatoire dans les rues chartraines le dimanche 27 septembre 2015 à l'occasion du Grand Dimanche. Le public découvrira, au détour des rues, de petites formes musicales et chorégraphiques. La ville se transformera alors en une scène où quotidien et spectacle se mêleront.



■ Concert le 28 avril au Pôle Sud.

Livres d'artistes... La nature entre à la Médiathèque

En mai la Médiathèque présente une sélection de livres d'artistes sur le thème de la nature, issue de la collection de la bibliothèque départementale de Bécherel.



Les matériaux utilisés pour les livres et leurs illustrations (papier, tissu, gravure, métal, pierre, peinture) ainsi que les techniques d'impression ne permettent pas de les reproduire facilement. Leur rareté, leur conception, leur fabrication en font souvent des objets chers et précieux. Venez découvrir ces livres-objets dans l'entrée de la Médiathèque jusqu'au 26 mai.

Un livre d'artiste est une œuvre d'art prenant la forme ou adoptant l'esprit d'un livre : "Il vise à modifier notre perception et notre lecture au-delà du texte ou de l'image. Le livre d'artiste est par lui-même une œuvre d'art", expliquent Eléonore Mowat et Hélène Basté-Garric, bibliothécaires à Chartres de Bretagne. La sélection est composée d'une quinzaine d'ouvrages. Elle offre des livres ludiques, colorés et très divers sur deux thématiques : la mer et

la flore. Elle s'adresse en priorité aux adultes, même si certains livres sont tout à fait accessibles aux plus jeunes. Les auteurs et artistes bretons contemporains ont été privilégiés ainsi que les maisons d'éditions locales ou régionales. L'exposition présente principalement des "livres de dialogue" où un artiste plasticien et un auteur collaborent, se complètent et se répondent. Ils créent ensemble une œuvre originale dans laquelle texte et image s'associent.

■ 2 chanteuses... 1 concert... des invités...

Le mardi 28 avril au Pôle Sud à 20h30, une double scène chanson est proposée au public. Babette Largo dévoile son album : La mélodie des Choses. Elle partage la soirée avec Marion Rouxin et son nouveau spectacle Land Art. Son univers libre et éclectique oscille entre chanson intime, groove et rock. On y retrouve les thèmes de prédilection de la chanteuse : l'amour, le temps qui échappe... mais, également la nature, présente comme un fil conducteur.

Un atelier choral a été organisé à l'Ecole de musique autour de chansons du répertoire de Marion. Les participants se produiront également sur scène le 28 avril. Dans le cadre de sa résidence, l'artiste a mené des ateliers d'écriture autour de sa chanson "27 janvier 2018" dans les écoles primaires de Chartres. Une série de phrases écrites par les enfants seront retenues et lues lors du concert. Les autres feront l'objet d'une exposition (textes + dessins) dans le hall du Pôle Sud.

Des stages

à l'Ecole Jean Wiener

■ Musique en Famille
Animé par Arécia Oliveira Albuquerque, ce stage s'adresse aux enfants de 0 à 8 ans accompagnés d'un adulte. L'occasion de partager un moment musical, ludique et convivial autour du rythme, de l'écoute et de la voix, à travers des chansons variées, des danses et l'exploration de divers instruments.

Samedi 23 mai de 16h à 17h30 - Tarifs : 10€ duo enfant-adulte

■ Guitare basse électrique
Alain Thézelais propose aux ados et aux adultes qui souhaitent découvrir cet instrument, une initiation à la guitare basse électrique.

Samedi 30 mai de 14h à 17h Tarifs : 10€

Places limitées. Infos et inscriptions 02 99 41 35 18 / ecolejeanwiener@orange.fr

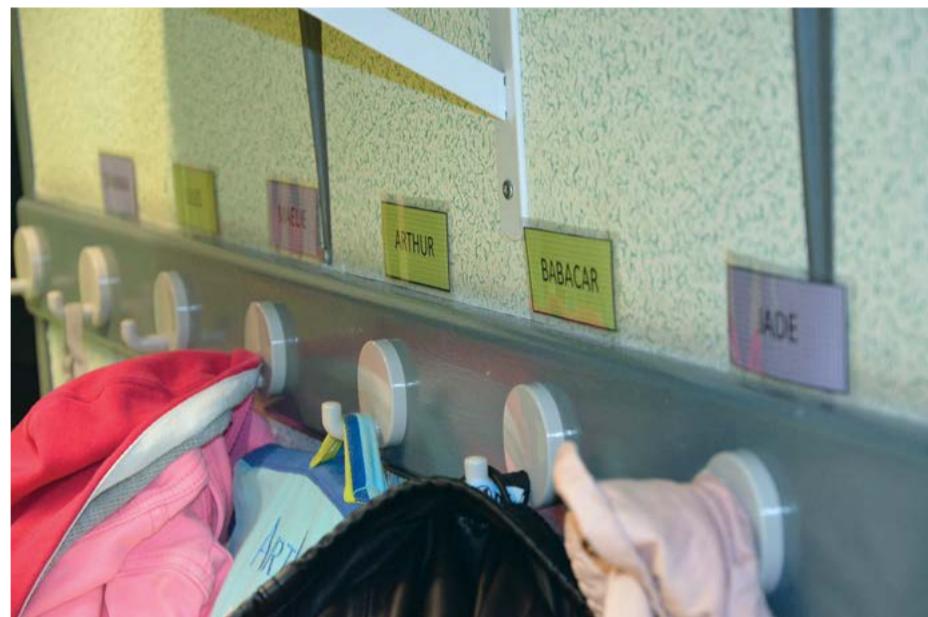
Ecole Brocéliande

La réforme prend un nouveau rythme

Fruit d'une large concertation, la réforme des rythmes scolaires a été mise en place à la rentrée 2014 dans les trois groupes scolaires chartrains.

Globalement, la réforme semble bien vécue. Quelques améliorations apparaissent cependant nécessaires à l'Ecole maternelle Brocéliande.

L'ensemble des acteurs de l'enfance a travaillé à la mise en place de nouveaux horaires pour la rentrée 2015.



Depuis septembre dernier, les écoles de Chartres ont adopté la semaine de 4 jours et demi, avec classe le mercredi matin et des temps éducatifs deux après-midi par semaine : "En tenant compte des spécificités de chaque école, le contenu et l'organisation de ces temps ont été pensés de manière à garantir une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire. Des comités de pilotage au sein de chacune des trois écoles ainsi qu'un comité territorial sont chargés d'évaluer régulièrement les effets de la réforme", rappelle Dominique Bonniou, adjointe chargée de l'enfance et la jeunesse.

Lydie Corbin, agent communal, coordinatrice du projet éducatif territorial expose les points relevés à l'Ecole Brocéliande : "Les enseignantes constatent que le temps de classe est un peu long le matin pour les petits. Par ailleurs, comme les temps éducatifs ont lieu les mardis et vendredis, l'irrégularité des journées peut apporter une confusion parfois angoissante chez les jeunes élèves. Or les repères de temps sont essentiels en maternelle".

Après plusieurs réunions, l'ensemble des acteurs de l'école Brocéliande a proposé un nouveau cadre horaire, accepté par délibération du Conseil municipal du 30 mars et validé par l'administration de l'Education Nationale.

Ainsi, à la rentrée de septembre 2015, les journées des élèves seront identiques (sauf le mercredi). Les temps éducatifs seront proposés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h15 à 14h15 après la pause méridienne. Les élèves externes revenus à 13h15 et les enfants qui ne font pas la sieste pourront participer aux activités : "L'objectif est toujours d'offrir des

activités gratuites de qualité et diversifiées, permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées. Elles sont encadrées par des professionnels bien identifiés par les enfants", complète Dominique Bonniou. Ces modifications d'horaires permettront d'unifier les journées d'école et de faciliter les contacts entre les parents et les enseignants à 16h30.

+ d'infos

- Shirley Jégou, Directrice des temps éducatifs et périscolaires au 02 99 77 12 38 à partir de 16h30 ■ Yannick Rubaud, responsable du service Enfance au 02 30 05 04 25 ou enfance@ville-chartresdebretagne.fr ■ Lydie Corbin, coordinatrice de la mise en place des rythmes scolaires sur le territoire au 02 99 77 41 09 ou enfance.jeunesse@ville-chartresdebretagne.fr.



Les 28 et 29 mars, Landéan, près de Fougères fut la première escale de la nouvelle équipe Cap à Cité pour un week-end de travail ponctué de jeux et de découvertes.

■ Le Son est "encore" dans les buissons



La 9^e édition du concert en plein air organisé par la ville de Chartres de Bretagne et les jeunes de l'Igloo aura lieu le samedi 6 juin à partir de 20h, allée des Tennis. Réservez votre soirée pour découvrir des futurs talents et des artistes confirmés. Toutes les infos dans le prochain Chartrain.



A voté ! Un prix littéraire à l'Auditoire

Roman, BD, album...

38 ouvrages ont été "dévorés" par les différentes classes de l'école de l'Auditoire dans le cadre du prix littéraire LittéralOuest. A l'issue des lectures, les élèves ont procédé au vote.



Une sélection de livres, répartis en cinq catégories de lecteurs, du CP au CM2, a été proposée aux classes de l'école élémentaire de l'Auditoire. Le prix LittéralOuest est organisé par l'association du même nom, basée à Guichen. Le choix se porte sur des livres écrits ou illustrés par des auteurs du Grand Ouest.

Les 11 classes de l'Auditoire ont donc lu les ouvrages correspondant à leur tranche d'âge. Les élèves ont choisi leur livre préféré et se sont forgés une opinion personnelle sur les titres en compétition. Mardi 10 mars, ils ont voté de façon très "officielle" pour leur livre préféré (1 livre élu par classe). Les votes ont été transmis à l'association LittéralOuest qui centralise les résul-

tats. En effet, de nombreuses écoles et collèges de la région ont participé au prix.

L'objectif est de stimuler le plaisir de lire, de faire découvrir des auteurs locaux méconnus : "J'ai découvert des livres que je n'aurai peut-être pas pris à la bibliothèque", dit Leila. "Je n'ai pas trop compris

"l'histoire des chouettes mais j'ai adoré Nom de Code Pompidou (Editions l'Elan Vert), j'espère qu'il va gagner !", complète Jeanne.

Et le choix de Jeanne a été gagnant pour les CM1. En parallèle de ces lectures, cinq auteurs ou illustrateurs sont venus à la rencontre des élèves fin mars et début avril. Ainsi, Chantal Cahour, l'auteur de "Fantôme et carnet magique" (éditions Oskar), le livre préféré de Mahna, 9 ans, les a rencontrés le 31 mars. Les illustratrices Virginie Grosos (Au cirque - Editions Millefeuille) et Charlotte Cottereau (Tant que le loup - Editions Alice) ont animé un atelier avec les enfants de CP. La ville de Chartres de Bretagne a acquis un exemplaire de chaque livre de la sélection. Ils sont à la disposition des lecteurs dans l'espace jeunesse de la Médiathèque.

■ Mamans d'urgence

SOS Urgences Mamans fête ses 20 ans. Les bénévoles de cette association aident les parents pour des gardes en cas de situations imprévues ou une journée par mois. Les Chartraines qui ont donné du temps pour un ou plusieurs enfants sont cordialement invitées le jeudi 21 mai pour partager une journée conviviale d'anniversaire.

Contact : Annick au 02 99 50 50 52 ou Monique au 02 23 30 19 27.